

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 8 DÉCEMBRE

## Le nouveau ministère du vieux-neuf

Certains chapeliers font circuler dans Paris des voitures-annonces sur lesquelles se détachent en grosses lettres cette réclame alléchant: « Donnez-moi un vieux chapeau; je vous en donnerai un neuf. »

Les naïfs qui courent chez le chapelier matin sont tout étonnés qu'on leur reude le même chapeau avec un coup de fer et un léger nettoyage qui a simplement enlevé les taches les plus voyantes.

C'est le même procédé qui a servi à M. Carnot pour constituer un nouveau ministère, lequel ministère se compose de MM. Ribot, Loubet, Bourgeois, Rouvier, de Freycinet, Burdeau, Develle, Viette.....

Mais, direz-vous, ce n'est pas le nouveau ministère; c'est l'ancien, celui qui est tombé le 28 novembre. On n'a pas changé les chapeaux, ni même les têtes qui sont dessous.

Il y en a une pourtant qui manque à l'appel: celle de l'ineffable M. Ricard. L'aigle de Rouen a disparu. Cette absence est à peu près la seule nouveauté de ce cabinet du vieux-neuf.

Pour le reste, il suffit de constater que M. Ribot monte à la présidence du conseil d'où descend M. Loubet. L'autre semaine, c'était le ministre de l'intérieur qui présidait; ce sera maintenant le ministre des affaires étrangères. Le présidé d'hier est le président d'aujourd'hui, voilà tout.

M. Bourgeois passe de l'instruction publique à la justice: il prend la succession de ce pauvre M. Ricard et déménage de la rue de G. alle à la place Vendôme.

Il y a pourtant dans le ministère deux nouveaux; ce sont précisément ceux qu'on ne s'attendait pas à voir émerger d'une crise où les titulaires de l'instruction publique et du commerce n'avaient pas, semble-t-il, grand'chose à démêler.

C'est un ancien professeur, M. Charles Dupuy, qui, par extraordinaire, devient ministre de l'instruction publique. C'est même un commerçant, M. Siegfried, qui prend le portefeuille du commerce en remplacement de M. Jules Roche, abandonné pour cause de convention franco-suisse.

En somme, sauf deux des moins importants, les nouveaux ministres sont les anciens. Mais, puisque (comme le constate le *Voltaire*) il n'y a plus en France qu'un personnel de douze ministrables et que la stabilité ministérielle par replâtrage domine la politique de l'Élysée, il est une question qui se pose naturellement: l'ancien ministère est tombé parce qu'il était en conflit avec la Commission d'enquête soutenue par la Chambre. Maintenant comme il y a huit jours, la Chambre soutient la Commission d'enquête. Comment fera le nouveau ministère, qui est le même que l'ancien?

A-t-il changé d'avis sur une affaire aussi grave, à propos de laquelle il posait la ques-

tion de confiance? Ce serait un peu vite et un peu vif.

M. Loubet déclarait, l'autre semaine, « qu'il était impossible de gouverner avec une pareille Chambre? » Comment gouvernera-t-il, cette semaine, avec la même Chambre, dont les dispositions, à coup sûr, ne se sont pas modifiées?

Le cabinet Loubet-Ribot avait été enterré joyeusement, même par la presse républicaine. Le cabinet Ribot-Loubet est plus que fraîchement accueilli.

A part le *Siècle*, dont les félicitations mêmes semblent quelque peu ironiques, ceux des journaux opportunistes qui donnent leur avis manquent absolument d'enthousiasme.

Quant aux radicaux, ils sont fort en colère. La *Lanterne* exprime la moyenne de leurs sentiments lorsqu'elle dit: « M. le Président de la République, en constituant ce cabinet, a songé non pas au pays, mais à ses préférences et à ses sentiments personnels. Il a fait non pas un ministère d'enquête, mais un cabinet d'étouffement. »

Tel pourrait bien être, en effet, le but poursuivi. Les étroites relations de M. de Freycinet avec M. Cornélius Hertz, de MM. Rouvier et Ribot avec feu le baron de Reinach ne sont un mystère pour personne....

Si M. Carnot a voulu faire un « cabinet d'étouffement », il a commis une grosse erreur et une faute grave.

« Erreur dangereuse pour tout le monde, ajoute la *Lanterne*, dangereuse par la Chambre, pour le cabinet, pour le Président de la République lui-même.

» On n'étouffe pas, on ne peut plus étouffer une affaire comme celle du Panama. »

GEORGES HUIILLARD.

## EXPLICATIONS BIZARRES

Peu M. le baron de Reinach avait vraiment une singulière manie. Il ne pouvait rencontrer un sénateur ou un député sans lui offrir aussitôt une petite commission. A propos de quoi? A propos de rien. Pourquoi faire? Pour rien. Le digne homme ne songeait qu'à obliger ses amis, pourvu qu'ils fissent partie du monde politique. Ainsi il en agit avec M. Antonin Proust, ainsi avec M. Léon Renault, ainsi avec M. Dugué de la Fauconnerie. Ce sont du moins ces messieurs qui l'affirment et il faut bien le croire puisque M. Albert Grévy s'est trouvé, paraît-il, absolument dans le même cas.

L'ancien gouverneur général de l'Algérie a raconté en effet que vers la fin de juin 1888, il rencontra, sur la place de l'Opéra, M. de Reinach qui lui dit: « A propos, il faut que je vous intéresse dans l'affaire. Je veux que vous ayez votre part dans les bénéfices que j'y aurai. » M. Grévy trouva, dit-il, cette offre toute naturelle. Quel est l'homme auquel n'arrive pas chaque jour quelque accident de ce genre? M. Grévy accepta et il ajoute même ce détail piquant qu'il « ne connaissait pas le Panama! » Rare et heureuse ignorance! Du reste, a fait observer négligemment le frère de l'ancien Président de la République: « J'ai été gouverneur général de l'Algérie, j'aurais pu y prendre beaucoup. » M. Grévy n'a

d'ailleurs fait aucune difficulté de reconnaître que pour participer au syndicat d'une affaire, « qu'il ne connaissait pas », « il n'avait rien versé ». Mais quand M. Reinach ne lui offrait pas une petite participation gratuite, il lui demandait des conseils et dans ce cas ne le payait pas. Dès lors, quoi de plus simple que de le rémunérer quand il ne lui demandait rien?

C'est de la sorte que M. Albert Grévy a formulé la « protestation » qu'il avait annoncée.

## LES POUVOIRS DE LA COMMISSION

La série des dépositions faites mardi devant la Commission d'enquête n'a pas apporté grande lumière sur les faits incriminés. La journée aura pourtant eu un résultat indirect dont on ne saurait méconnaître l'importance. Il est bien clair, en effet, que les pouvoirs concédés à la Commission ne sont pas assez étendus pour qu'elle puisse obliger à parler les déposants qui ne veulent rien dire.

Il se peut que certains républicains trouvent cela fort bien. Les honnêtes gens qui veulent que la lumière soit faite ne seront assurément pas du même avis. Ce qu'on a déjà découvert avec des moyens fort imparfaits d'investigation fait pressentir le nombre et l'importance des constatations que pourrait faire une commission sérieusement armée.

Nous croyons que plus d'un homme politique partage ce sentiment. On est curieux de savoir s'ils auront l'énergie nécessaire pour le faire prévaloir.

## CONFLIT PROBABLE

Bien que la crise ministérielle ait pris fin, la situation politique va s'aggravant. Le conflit entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif semble devoir, en effet, se doubler d'un conflit parlementaire.

La discussion qui s'est engagée lundi à la Chambre sur les propositions tendant à accroître les pouvoirs de la Commission d'enquête va encore compliquer les choses.

La Chambre, qui a voté l'urgence, a repoussé la discussion immédiate. Cela veut dire évidemment qu'elle estime nécessaire que la proposition soit examinée au préalable par les bureaux. Mais le vote ultérieur en paraît certain.

On doit considérer en effet que la Chambre adoptera toutes les mesures ayant pour objet de permettre à la Commission d'enquête de faire la pleine et entière lumière. Et alors qu'arrivera-t-il? Le Sénat, vraisemblablement, repoussera cette proposition, et c'est le conflit entre les deux Chambres. Ou il l'adoptera, et le conflit avec le pouvoir judiciaire s'accroît. Voilà la situation. De quelque côté qu'on regarde, c'est la confusion, l'incertitude et le trouble.

## LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

On assure que la déclaration ministérielle qui sera lue aujourd'hui aux Chambres, tout en délimitant les pouvoirs législatif et judiciaire, exprimera la sincère volonté d'aider la Commission d'enquête à faire la lumière dans

toute la mesure compatible avec la loi. Dans les couloirs de la Chambre, on croit que la mesure serait assez large pour donner satisfaction à la Commission et à la Chambre.

## INFORMATIONS

## LE NOUVEAU MINISTÈRE

Hier, M. Siegfried a pris possession de son nouveau poste dans l'après-midi. M. Jules Roche lui a remis la direction des services afférents au département.

M. Charles Dupuy a également pris possession de son nouveau portefeuille de l'instruction publique.

Enfin, M. Ricard a livré à M. Bourgeois tous les documents et dossiers relatifs à Panama.

## MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

Dans le Conseil tenu avant-hier soir, les ministres ont décidé que le service des cultes serait rattaché au ministère de l'instruction publique.

Cette solution était bien prévue.

## L'AUTOPSIE DU BARON DE REINACH

Le gouvernement a décidé d'autoriser l'autopsie de M. de Reinach. Une enquête judiciaire va être ouverte sur les causes de la mort de ce dernier et les médecins légistes dresseront un rapport.

L'autopsie aura lieu après entente de la famille.

## M. ANTONIN PROUST

M. Antonin Proust adresse à M. Charles Dupuy, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sa démission de directeur général de l'Exposition artistique française à Chicago.

## BEAU-FRÈRE DE MINISTRE

Nous apprenons que M. Artaud, inspecteur d'académie à Troyes, vient d'être choisi comme chef de cabinet par M. Charles Dupuy, ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

M. Artaud est le beau-frère du nouveau ministre.

## LÉGION D'HONNEUR

Par décret en date du 5 décembre 1892, ont été promus, dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

A la dignité de grand-officier, le général de brigade Dodds, de l'infanterie de marine;

Au grade d'officier: MM. Grégoire, lieutenant-colonel d'infanterie de marine, et Riou, chef de bataillon de la même arme.

Par le même décret, sont promus, au grade d'officier, le capitaine d'infanterie de marine Binger; au grade de chevalier, le capitaine d'infanterie de marine Michot.

## PATRIOTISME SOCIALISTE

On lit dans le *Bulletin officiel de la Bourse du Travail*:

« Les journaux bourgeois déplorent la perte de dix-sept officiers depuis le commencement de la campagne du Dahomey.

» Il n'y a pas de quoi. »

Cette malpropreté ne saurait salir que celui qui l'a écrite. Elle ne mériterait certes pas la peine d'être relevée si elle avait paru dans une de ces feuilles suburbaines où s'entraînent les Ravachols de l'anarchie.

Tel n'est pas le cas du *Bulletin de la Bourse du Travail* qui est une publication officielle, publié dans un établissement qui est entretenu par les contribuables et placé — qui le croirait ! — sous la surveillance du préfet de la Seine.

Ce qu'il importe de constater et ce dont il faut se souvenir, c'est que, sous le régime actuel, de pareilles infamies peuvent paraître dans une feuille payée sur l'argent des contribuables, sous la surveillance préfectorale, et sous l'œil bienveillant du Conseil municipal de Paris !

#### AU DAHOMEY

Kotonou, 7 décembre.

Le général Dodds est arrivé ce matin à Kotonou. Il a été accueilli avec enthousiasme par la population, qui avait mis en œuvre pour le recevoir toutes ses modestes ressources.

Les troupes rassemblées sous les armes ont rendu à leur chef les honneurs militaires.

Tous les Français habitant Kotonou se sont portés au devant du général pour le saluer.

Kotonou est pavoisé.

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

#### C'pauvre Vinsonneau !

Toujours très assidu au Théâtre, depuis que ça ne lui coûte rien, not'maire n'a pas manqué d'assister à la représentation du « Chat noir » et d'y emmener ses fidèles Rubis-de-Bourgogne et le général Peau-de-Carton.

Ravi, joyeux, Vinsonneau montrait au public sa noble tête de vieillard.

Mais voici que Salis et sa bande joyeuse commencent leur spirituel boniment.

Vinsonneau n'a pas l'air de comprendre grand-chose, quand tout-à-coup on le voit pâlir et se rejeter vivement en arrière.

Que s'était-il donc passé ?

Ah ! lecteurs, ceux d'entre vous qui n'ont pas entendu le « Baron de Naintré » ont perdu une belle occasion de se dilater la rate !

Voici d'ailleurs la principale tirade :

Salis. — « Mes gentilshommes, je vais vous montrer l'empereur Napoléon à la veille d'Austerlitz... » (L'empereur sort de sa tente et parle à la sentinelle).

L'empereur. — « Ah ! c'est toi, Vinsonneau ; je sais ta belle conduite à la dernière bataille, tu es un brave ! Et tes quatre-2-enfants ?... Va chercher Freycinet. »

Vinsonneau. — « J'y vais ! »

Not'maire, qui ne s'attendait pas à la botte, se trouve mal. Heureusement que le docteur Peton est là. Grâce à ses soins, Vinsonneau revient à la vie.

— Qu'est-ce qu'on dit dans la salle ? demande-t-il à son ami Galbrun.

Celui-ci se penche, mais aussitôt un gavroche lui crie : « Ote ton nez ! »

Galbrun, furieux, s'empresse de disparaître. Vinsonneau veut savoir la cause de cette retraite. A peine a-t-il paru que le gavroche l'accueille par ce cri :

« Ote ton T ! »

Alors commence la scie :

» Ote ton nez,

» Ote ton T »,

qui ne se termine que lorsque les deux types ont disparu.

Not'maire descend quatre à quatre les escaliers du Théâtre et on l'entend murmurer tout bas :

Ah ! c'est dur, c'est bien dur  
D'être maire de Saumur.

Pauvre Vinsonneau !

FANTASIO.

On vient d'afficher sur nos murs le discours de M. Loubet, président du conseil et ministre de l'intérieur du précédent cabinet, redevenu ministre de l'intérieur seulement dans le nouveau ministère replâtré.

Le discours en question, qui date de l'autre mois, est aujourd'hui du vieux réchauffé.

Cet affichage dérisoire coûte cher aux contribuables.

On a aussi affiché, il est vrai, le discours du comte de Mun ; mais, au moins, celui-ci ne coûte pas un centime aux contribuables.

#### A VINGT FRANCS LE PANAMA

La France a jeté, sans profit, un milliard trois cent millions dans l'entreprise de Panama.

Cette lamentable affaire, qui aura été aussi une affaire ignominieuse, a ruiné un nombre considérable de familles, dans tout le pays et, spécialement, dans le Maine-et-Loire.

Sait-on combien le « Panama » se cotait à la Bourse, samedi ?

Vingt francs !

#### TÉLÉGRAPHES

La récente expérience de la transmission des ordres de mobilisation par la gendarmerie a fait ressortir la nécessité de pourvoir de bureaux télégraphiques les chefs-lieux de brigade et les communes sièges de gîtes d'étapes. L'opération de la mobilisation serait ainsi accélérée, et cette mesure rendrait uniforme l'heure de réception des ordres ministériels.

Pour faciliter cette importante amélioration,

il vient d'être décidé, après entente des administrations de la guerre et des postes et télégraphes, que les communes sièges d'une brigade de gendarmerie ou gîtes d'étapes seraient désormais exonérées de l'obligation qu'elles souscrivaient précédemment de contribuer aux frais d'achat et d'installation d'appareils électriques.

Cette contribution sera également réduite de 500 fr. à 250 pour toutes les autres communes qui ne sont pas comprises dans la catégorie ci-dessus. Pour les mêmes raisons, il sera procédé dans le cours de l'année prochaine à la constitution d'un fil télégraphique direct de Paris à Rochefort en vue de relier sans relai le ministère de la marine à ce port de mer.

#### MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT

Le samedi 17 décembre, à 2 heures du soir, il sera procédé, à la préfecture de Maine-et-Loire, salle ordinaire des adjudications, à l'adjudication des fournitures nécessaires au service de la Maison centrale de Fontevault.

Cette adjudication est divisée en 29 lots. Chacune des fournitures devra être soumissionnée à part et sera adjugée isolément.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges à la Préfecture de Maine-et-Loire ou à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

#### ECOLE SPÉCIALE MILITAIRE. — CONCOURS DE 1892

Elèves auxquels il a été accordé des bourses, demi-bourses et trousseaux, après constatation de l'insuffisance de fortune des parents, conformément à la loi du 5 juin 1850, savoir :

Bourse avec trousseau : Jules-Joseph-Albert Bedouin, d'Angers ; Emile-Frédéric-Auguste Porcher, de Fontevault.

MONTREUIL-BELLAY. — Dans la nuit du 4<sup>e</sup> au 2 décembre, des voleurs ont pénétré dans la sacristie de l'église de Montreuil-Bellay. Ils ont fracturé les meubles et ont dérobé quatre calices en argent et en vermeil, un ciboire, un ostensor en vermeil, une custode en argent, une coquille pour baptême, un encensoir en argent massif, etc., et une somme de 100 fr.

Le prix matériel des vases sacrés et des autres objets volés est estimé environ 3,000 fr. ; mais plusieurs avaient une grande valeur artistique.

#### LE SERVICE DU LIEUTENANT MENOUE

##### à Angers

Voici les détails publiés par le *Petit Courrier* sur le service commémoratif que nous avons signalé hier par une dépêche d'Angers :

« Comme nous l'avons annoncé, une messe a été célébrée, mardi, à dix heures, à Saint-Maurice, pour le repos de l'âme du lieutenant

Menou, décédé au Dahomey. Cette messe a été dite par M. Vergondy, vicaire de Notre-Dame, ami personnel du défunt.

» Dès dix heures moins le quart, un grand nombre d'officiers se réunissaient sur la place Saint-Maurice en attendant le général Fabre. Celui-ci est arrivé à dix heures précises avec le général Mourland. Tous sont alors entrés dans la cathédrale.

» Remarqué dans l'assistance, outre les généraux Fabre et Mourland, MM. les colonels du 135<sup>e</sup> de ligne, du 25<sup>e</sup> dragons et du 2<sup>e</sup> pontonniers, M. le commandant, M. le capitaine et M. le lieutenant de gendarmerie et près de deux cents officiers de toutes armes ; M. Voisin, président de la Société de tir d'Angers, M. Manet, sous-officier à la manutention militaire, et une délégation de la Société des Anciens militaires, à la tête de laquelle se trouvait son président, M. Cardi, conseiller municipal.

» A la sortie de la messe, tout le cortège est allé saluer la famille du défunt, représentée par M. Héry, des Rosiers, son grand-père, M. et M<sup>me</sup> Vitré, M. et M<sup>me</sup> Chapron, M. et M<sup>me</sup> Loiseleur, des Rosiers.

» Cette pieuse et patriotique cérémonie a profondément ému ceux qui y assistaient. Tous ont reporté leur pensée vers ce jeune officier qui, volontairement, est allé verser son sang là-bas sur le sol d'Afrique. Les uns ont puisé dans cet admirable exemple de dévouement et d'abnégation les sentiments généreux et reconfortants qui font battre les cœurs ; les autres, les anciens militaires, qui ont pour mission spéciale de garder fidèlement le culte des héros angevins, se sont préparés sans doute à graver le nom de notre regretté compatriote sur le Livre des Morts pour la Patrie. »

Le *Patriote* a également remarqué dans l'assistance « un certain nombre de notabilités appartenant au monde administratif ; quelques anciens élèves du lycée, condisciples du défunt ; un de ceux-là, M. Grêlé, soldat au 135<sup>e</sup> de ligne, qui se tenait respectueusement à l'écart de ses chefs, ne nous a pas dissimulé son émotion, après nous avoir fait l'éloge de son ancien camarade. »

#### Le crime de Brain-sur-l'Authion

(Suite)

L'enquête se poursuit activement.

On a pu établir le signalement de l'assassin, le gendre de la victime ayant pu fournir quelques renseignements qu'il avait été incapable de donner tout d'abord.

Les traces de la lutte qui s'engagea entre les deux hommes ont pu être relevées dans le champ qui en avait été le théâtre, ce qui a permis d'établir que l'assassin était porteur d'un pantalon de velours à grosses côtes.

Un M. Belliard, habitant au Trône, a vu, di-

## SUZANNE B'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

Après son départ. Éléonore, que ses remords n'avaient pu abattre, tomba dans le découragement le plus profond. Connue de son père, qui pouvait mourir en la maudissant ou vivre pour la mépriser ; devinée par son cousin, qu'elle croyait aimer et qui devait la haïr ; démasquée bientôt peut-être aux yeux de sa tante, elle se voyait dans l'avenir abandonnée de tous, et, quoique riche, dans une position de fortune bien inférieure à celle qu'elle avait rêvée ; ainsi elle était blessée à la fois dans son cœur et dans sa vanité.

Un journal était ouvert sur une table devant elle : elle y jeta machinalement les yeux, et elle crut y voir le nom de Granval.

Alors elle le prit, et lut ce qui suit avec des sentiments faciles à comprendre :

« Le roi, par une ordonnance insérée hier au *Moniteur*, a élevé M. le baron Granval à la

dignité de pair de France. Toutes les opinions applaudiront à ce choix, qui récompense, dans la personne de son fils, les services d'un des plus braves et des plus loyaux officiers de l'ancienne armée. »

Éléonore jeta le journal loin d'elle, et elle courut s'enfermer dans son appartement.

Léonce trouva sa mère au désespoir. La seconde saignée n'avait pas eu les bons résultats qu'on en attendait, et M. Loubert était tombé dans un assoupissement que les médecins considéraient comme un symptôme du plus mauvais augure.

Vers la fin de la matinée on apporta à Léonce plusieurs lettres. C'étaient les réponses des créanciers de son oncle, et elles disaient qu'ils prendraient tous les arrangements qui pourraient convenir à M. le baron Granval ; elles exprimaient aussi le vœu que l'honorable M. Loubert fût promptement en état de se remettre à la tête de ses affaires.

Léonce descendit dans les bureaux pour annoncer ces bonnes nouvelles. Examen fait de la situation de son oncle, il se trouva qu'il ne devait que deux millions. Ses immeubles dégrevés de l'hypothèque d'Éléonore, et en ne portant les usines de Courville-le-Bas que

pour mémoire, valaient le double de cette somme.

Dans la soirée, M. Loubert sortit de son assoupissement. Son premier regard rencontra les visages tendres et désolés de sa sœur et de son neveu. Il n'indiqua pas qu'il voulait voir autre chose.

— Comment vous trouvez-vous, mon ami ? demanda la baronne.

M. Loubert leva les yeux vers le ciel.

— Toutes vos affaires sont arrangées, mon bon oncle, reprit Léonce ; ne voulez-vous pas voir ma cousine ? je l'ai laissée bien triste de vos souffrances.

M. Loubert détourna la tête.

— Ma mère, allez chercher Éléonore, dit Léonce à voix basse.

Madame Granval sortit.

— Mon oncle, m'aimez-vous ? demanda le jeune baron avec anxiété.

Un regard plein d'affection et de reconnaissance répondit à cette parole.

— Eh bien, consentez à voir votre fille, et pardonnez-lui dans le fond de votre cœur. Je vous jure qu'elle est à plaindre.

M. Loubert fit un signe d'assentiment, mais il était facile de voir qu'il faisait un vio-

lent effort sur lui-même.

Madame Granval rentra, donnant le bras à Éléonore qui pouvait à peine se soutenir. Quand elle fut près du lit elle s'agenouilla.

Léonce tenait la main de son oncle, il la souleva, non sans éprouver une résistance dont il eut seul le secret, et il la posa sur le front de sa cousine. Madame Granval sanglotait, debout à quelque distance.

— Mon père, me pardonnez-vous ? dit Éléonore d'une voix mourante.

— Il fait plus, Éléonore, répondit Léonce, il vous bénit. Silence ! ma mère ne sait rien.

— Ma sœur, murmura M. Loubert dès qu'ils furent sortis.

La baronne accourut auprès de son frère. Elle le crut sauvé en l'entendant parler.

— Je vais mourir... continua M. Loubert. Ma sœur, si vous aimez votre fils autant que je l'aime moi-même, ne permettez jamais qu'il épouse ma fille, et dites à Éléonore que c'est la dernière volonté de son père.

— Elle est bien cruelle, mon ami... Ré-

manche matin — le jour du crime — en se rendant à Andard, un individu courir dans la direction de Trélazé. Il se trouvait à ce moment à près de six cents mètres du village de la Coutardière, mais, vu l'obscurité, il n'a pu le reconnaître.

Les parents de la victime ont été interrogés, et, après leur interrogatoire, des perquisitions ont été opérées dans plusieurs maisons de Brain et des environs.

#### LE CRIME D'USSON

Malgré les quatre arrestations ordonnées par le parquet de Civray — et dont nous avons parlé déjà — la justice n'a pas cessé les recherches dans le but d'établir la culpabilité de Clément.

Il paraît aujourd'hui que des preuves accablantes ont été relevées contre lui et que tout son système de dénégation s'écroule.

On aurait découvert notamment un bout de corde s'adaptant exactement à celle qui entourait le cou de la femme Clément et un gilet appartenant à Clément et sur les manches duquel des traces de sang ont été relevées.

On a trouvé encore dans une pièce d'ajoncs une somme de 100 fr. en pièces de 5 francs et un petit carnet enveloppés dans un mouchoir.

L'oncle de Clément a déclaré que ces objets lui appartenaient.

L'instruction de cette affaire paraît donc entrer dans une bonne voie.

Mardi, une descente de justice a eu lieu à Usson.

#### LE PRIX DU PAIN A NANTES

Il faut croire que M. Riom tient absolument à faire manger du pain de méteil à ses administrés. On se souvient, en effet, qu'à la suite de l'interpellation de M. Joüon sur le prix du pain, il avait promis d'intervenir auprès du Syndicat des boulangers pour obtenir une diminution au commencement du mois de décembre.

Or, rien n'a été changé. Le blé se vend toujours à des prix dérisoires et le pain se paie très cher: 90 et 95 centimes les 3 kilos.

M. le Maire mérite des remerciements.

#### Concert de l'« Harmonie »

Le jour où l'Harmonie Saumuroise offrit au baron de Grandmaison de présider à ses destinées, cette Société fit preuve d'une grande intelligence et aussi d'un très bon goût. Le jeune châtelain de Montreuil, plein de cœur, de dévouement et de générosité pour toute œuvre digne d'intérêt, possède en effet, avec le prestige personnel, des relations étendues qui sont d'un grand secours aussi bien pour l'avenir artistique que pour le côté

pratique de notre belle société musicale. Le concert de dimanche soir en est une preuve assez convaincante — et sait-on ce que l'avenir nous réserve !...

Par la place qu'elle occupe, ainsi que par le nombre croissant et la qualité de ses souscripteurs, l'Harmonie Saumuroise peut aujourd'hui traiter avec des artistes du plus grand renom. D'un autre côté, les jeunes musiciens, stimulés par la perspective du succès, ont mis depuis quelque temps plus d'empressement à assister aux répétitions. Aussi le résultat ne s'est pas fait attendre, et la fantaisie de concert de Labolle, ainsi que la Sérénade française, de Lardour, ont été ceux des morceaux que l'Harmonie ait le mieux exécuté depuis longtemps. Voilà comme on aime entendre de la musique: c'est fondu, homogène, et l'on sent là une direction savante et sûre.

Dès les premières phrases de M. Paul Pecquery, baryton du Théâtre-Lyrique, nous étions convaincu de la grande expérience du chanteur. On ne pouvait, en effet, mettre plus de grâce dans ces couplets: « Verse, Margot », qui ont été dits avec chaleur et expression.

C'était la seconde fois que nous entendions M<sup>lle</sup> Lavigne, et bien que l'impression faite par la jeune cantatrice ait été gardée dans bien des mémoires, on ne s'attendait pas cette fois-ci à se trouver en face d'un talent aussi accompli et d'un organe dont l'ampleur est en voie d'atteindre celui des Sasse et des Krauss. C'est dans un style impeccable et de la voix du contralto le plus pur que M<sup>lle</sup> Lavigne a dit l'arioso du Prophète, les stances de Sapho, ainsi que l'Esclave, de Lalo.

Voilà une trouvaille dont les organisateurs du concert de l'Harmonie peuvent s'enorgueillir; qu'ils marquent avec soin le nom de M<sup>lle</sup> Lavigne sur leurs tablettes: il est désormais une garantie de succès.

MM. Goubeault, Muray et Guénault voudront bien nous pardonner de nous montrer pour eux sobres d'éloges. Nous ne saurions le faire sans nous répéter, et nos sympathiques compatriotes-artistes ont trop de modestie pour s'en émouvoir. Qu'ils soient bien persuadés d'une chose: c'est que nous ne les entendrons jamais trop. Jamais, entendez-vous bien!

Et maintenant, à l'année prochaine, pour le deuxième concert. NEMO.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 11 décembre 1892, à 1 heure 1/2

#### 428<sup>e</sup> Concert populaire

L. LEMAITRE, violon solo; L. REULAND, violoncelle solo; de l'Association artistique d'Angers.

#### Programme

1<sup>o</sup> Ouverture de Léonore (III<sup>e</sup>) (Beethoven).  
2<sup>o</sup> Concerto pour violon et violoncelle, avec orchestre (op. 102): I. Allegro; II. Andante;

qu'il voulait que sa fille vint seule auprès de son lit.

Éléonore comprit que l'isolement commençait pour elle, et elle dévora cette souffrance, dans la pensée que personne n'en surprendrait le secret.

M. Loubert sourit doucement à sa fille; mais il y avait dans son sourire un détachement de la vie que toute la résignation d'un père heureux par son enfant n'aurait pas pu montrer.

La mansuétude de cette punition n'échappa pas à Léonore; elle fut à la fois pour lui un sujet d'admiration et de douleur.

M. Loubert indiqua alors par un geste qu'il fallait éloigner sa fille. Claire se chargea de ce triste soin. Éléonore eut la loyauté de se laisser emmener sans résistance: son père lui en sut gré. Toute autre conduite ne l'aurait pas convaincu.

(A suivre.)

#### État civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCE

Le 6 décembre. — Marcel-Victor Moussard, à l'Hospice.

IV. Vivace non troppo (1<sup>re</sup> audition en France). MM. Lemaître et Léon Reuland (Brahms).

3<sup>o</sup> L'Arlésienne: I. Prélude; II. Minuetto; III. Adagietto; IV. Carillon (G. Bizet).

4<sup>o</sup> Kermesse de Milenka, redemandée (J. Blackx).

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux, de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

#### Théâtre de Saumur

Bureau: 8 h. 1/2 — Rideau: 8 h. 1/2.

Directeur: Yves GUILLOU

Vendredi 9 décembre 1892

Première représentation à Saumur du grand succès parisien actuel

## TOTO

Opérette en 3 actes, de P. Billaut et A. Barré musique de A. Banès,

Représentée pour la première fois, à Paris, le 12 juin 1892.

LE SPECTACLE COMMENCERA PAR

### UNE TASSE DE THÉ

Comédie en 1 acte, par Ch. Narrey

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 7 décembre 1892.

La Bourse témoigne d'une certaine hésitation en attendant qu'on soit fixé sur l'accueil que la Chambre réserve à la déclaration du nouveau ministre. Ainsi le 3 0/0 reste à 99.80 et le 4 1/2 à 103.40.

La Rente Italienne, soutenue par la perspective du coupon de janvier, et ferme à 93.52. Les Chemins Méridionaux sont bien tenus à 637.50.

L'Extérieure cote 64 5/16. L'action de la Banque de France conserve le cours de 3,935. Le Crédit Foncier ne s'écarte guère de 1,080.

C'est le 8 courant que la Banque de Paris et la Société Générale ouvriront leurs guichets à la souscription aux 20,000 obligations 4 0/0 de la société des Ateliers et Chantiers de la Loire. Le prix d'émission de 450 fr. se réduit à 447.50 pour les souscriptions libérées à la répartition. La Banque de Paris progresse à 687 et la Société Générale à 480.50.

Le Crédit Lyonnais se maintient ferme à 785 fr.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran est recherchée à 312 fr.

Les obligations Immeubles de France qui sont remboursables à 1,000 fr. cotent les 3 0/0 400 et les 4 0/0 477 fr.

L'obligation des chemins de fer Américains Rock-Island-Péoria et Saint-Louis est demandée à 496.25. Les résultats de l'exercice 1890-91 comparés à ceux de 1891-92 pour 70 milles exploités, ont donné en faveur du dernier exercice une différence de 16,204 dollars et un excédent de recettes après prélèvement des 70 mille dollars qui assurent le service des intérêts des obligations, de 57,636 dollars.

Les Chemins Economiques cotent 428.

Ch. HEYMAN et C<sup>o</sup>,  
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

## Si vous Toussez

PRENEZ DES

## Pastilles Géraudel

#### CHRONIQUE AGRICOLE

LE RENDEMENT DU BLÉ EN FRANCE

On peut dire que la France consacre, chaque année, en chiffres ronds, 7 millions d'hectares à la culture du blé et de quinze à seize cent mille hectares à la culture du seigle. La production annuelle du seigle se tient entre 22 et 24 millions d'hectolitres. Celle du froment varie beaucoup, selon les accidents de la température. Dans le département du Nord, le rendement moyen est de 28 hectolitres à l'hectare, ce qui est très satisfaisant. Dans d'autres départements, on tombe à des rendements de 7 et 8 hectolitres à l'hectare. En Corse, on n'obtient pas 6 hectolitres de froment à l'hectare! La moyenne du rendement, pour la France entière, est de 15 à 16 hectolitres par hectare. Elle a été un peu au-dessus de 16

hectolitres en 1890. Elle est de 15 hectolitres et demi, cette année.

La culture des céréales a toujours été en France la culture dominante. La surface consacrée à cette culture ne s'est guère accrue depuis le commencement du siècle, mais le rendement a doublé. A la fin du siècle dernier, la récolte de froment ne s'élevait qu'à 34 millions d'hectolitres sur une surface de 4 millions d'hectares. Le rendement était donc inférieur à 8 hectolitres par hectare. On voit le progrès, qui a été réalisé par nos laborieuses populations rurales. Cependant, notre rendement de 16 hectolitres à l'hectare ne peut pas être considéré comme le dernier mot du progrès quand on voit que l'Angleterre obtient un rendement moyen de 28 hectolitres de froment à l'hectare. Il y a encore des efforts à faire pour arriver au rendement de 18 hectolitres à l'hectare, qui nous affranchirait de l'obligation de recourir, pour l'appoint de notre consommation, à l'importation étrangère, puis au rendement de 20 hectolitres à l'hectare, qui nous permettrait de devenir exportateurs de blé.

#### MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et C<sup>o</sup>, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an... 10 fr. — Départements... 12 fr.  
Union postale... 13 fr.

Sommaire du 15 novembre 1892

Les délices de la Maternité, estampe de Moreau-le-Jeune (1 grav.), M. Edouard Rollet. — Tennyson (1 grav.), M. G. Labadie-Lagrave. — Comment on fait un cigare (4 grav.), M. Emmanuel Raloin. — L'azote de l'air et les végétaux (suite et fin), M. Ch.-Er. Guignet. — Etienne et Lucas Baumgartner ou l'autel des Baumgartner (2 grav.), M. A. P. — Au pays des diamants. — Le cheval dans l'art, suite (3 grav.), M. le colonel E. Duhouset. — Devant un melon, nouvelle (2 grav.), M. Adolphe Aderer. — Les noms des bâtiments de guerre, M. B. Leroux. — Prestidigitation dévoilée, le café improvisé (2 grav.), M. Dickson.

#### Imprimerie P. Godet

4, Place du Marché-Noir, Saumur.

## CARTES DE VISITE

1 fr. 50 - 2 fr. - 2 fr. 50 - 3 fr.  
3 fr. 50 - 4 fr. le cent.

Enveloppes p<sup>r</sup> Cartes de visite

0,50 - 0,75 - 0,90 le cent.

#### CARTES DE DEUIL

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Ecritez le nom WLINSI.

L'EAU de LÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorragies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 278, rue Saint-Honoré.

## ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean.

Pâtés de foies gras et Gibiers truffés des premières marques

Pâtés de foies gras truffés, terrine n <sup>o</sup> 14	1.75
— — — — — 12	3.00
— — — — — 10	4.25
— — — — — 9	5.50
— — — — — 8	7.25
— — — — — 7	10.50
— — — — — 6	14.00

Foies gras au naturel, de 4.50 à 4.75  
Pâtés de foies gras de Canards, n<sup>o</sup> 10 4.25  
Pâtés de foies gras truffés de Canards, n<sup>o</sup> 12 3.25  
Mauviettes désossées, truffées et farcies aux foies gras 3.50  
Pâtés d'Alouettes, depuis 1 fr. 25 jusqu'à 5 fr. 50  
Pâtés de Grives, de Faisan, de Bécasse, de St-Hubert, depuis 2 fr. 60 à 5 fr. 50

PÂTÉS EN CROUTE SUR DEMANDE EN 24 HEURES

Truffes brossées sur choix, depuis 1 fr. la boîte.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**Atelier de Serrurerie**  
Ancienne Maison  
JOUSSELIN ET RENAUDINEAU  
**J. JOREAU**  
Successeur  
44, Rue des Capucins, Saumur.

**A LOUER PRÉSENTEMENT**  
Rue des Pâiens, 6,  
**MAISON**  
Meublée ou non  
Avec Remise, Écurie, Jardin.  
S'adresser à M. BUREAU, rue  
Basse-Saint-Pierre, 14, ou à M<sup>me</sup>  
V<sup>e</sup> GUILLOU, rue Saint-Jean, 42.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT  
**MAISON**  
Rue Verte, 4,  
Nouvellement restaurée, avec Remise  
et Écurie.  
S'adresser à M. DUPAYS, cou-  
reur. (796)

ON DEMANDE, à SAUMUR,  
**Ouvrier Relieur.**  
S'adresser, 5, pl. du Marché-Noir.

**A CÉDER**, après cessa-  
tion de com-  
merce, un **Établissement**  
d'**Eaux Gazeuses**, avec **En-**  
**trepôt de Bières, Vins, Eau-de-Vie**  
et **Liqueurs**. Belle, bonne et vieille  
clientèle. S'adresser à M. TREMBLAY  
père, à Saumur, qui l'exploite. Le  
cédant se charge de montrer la  
fabrication et de rester avec le pre-  
neur le temps nécessaire qui lui  
conviendra.  
Belle position pour jeunes gens.

**A LA VILLE DE PARIS**  
On demande un **Apprenti**.

**A LOUER**  
**MAISON**  
10, rue de la Petite-Bilange.  
S'y adresser.

**Leçons de Piano**  
M<sup>lle</sup> BAUMANN, professeur de  
piano de 1<sup>re</sup> classe, diplômée, de-  
mande des élèves.  
Rue Saint-Jean, n° 32, au fond  
de la cour.

**A VENDRE**  
**VOITURE POUR PONEY**  
S'adresser au bureau du journal.

**Corsets sur Mesure**  
M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CHATELAIS  
Saumur, 18, Grande-Rue  
**CORSETS DE LUXE ET D'USAGE**  
Corsets Orthopédiques.

**A VENDRE**  
**Foin de 1<sup>re</sup> qualité et Paille**  
UNE TRÈS BELLE  
**CARRIOLE FOURRAGÈRE**  
Et deux Harnais.  
S'adresser à M. BEUROIS, rue  
du Petit-Pré, 5, Saumur.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

**Tapisseries Artistiques**  
BRODERIES  
M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN  
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

*Très beau choix de Travaux fantaisie*  
**Pour Cadeaux (Fêtes et Etrennes)**  
LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

**Américan - Tampon**  
BREVETÉ S. G. D. G.  
**Tampon intarissable ne nécessitant**  
**jamais d'encre**  
**ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE**  
**LE MEILLEUR DES TAMPONS**  
En vente à l'imprimerie **PAUL GODET**, place du  
Marché-Noir  
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

**Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES**  
**A. LIGNAIS**  
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12,  
SAUMUR  
Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents  
vins rouges et blancs.  
Salles, Salons et Cabinets particuliers.  
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 30 et 2 fr.  
Pension depuis 60 fr.  
**Service individuel ou en groupe et à toute heure**  
Diners en ville sur commande. — Banquets et Nocés. — Prix modérés.  
**N.-B. — Tripes à la mode de Carn, le Samedi**  
**et le Dimanche.**

**GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE**  
33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans  
**IMBERT FILS**  
Fromages extra  
Camembert, double crème. 0,60  
Brie, véritable, 1/2 kil. 1,40  
Gruyère, extra. — 0,85  
— Emmenthal, — 1,20  
Port-Salut, de la Trappe, 1,50  
Roquefort, 1,60  
Hollande pâte grasse, 1,40  
Choucroute de Strasbourg, 2,00  
Saucissons de Lyon, d'Arles  
et de Lorraine  
Saucisses fumées, 2 pour 0,25  
Poitrine fumée, 1/2 kil. 1,40  
Jambon désossé roulé, 1,50  
Pâtés de foies gras truffés, de Stras-  
bourg et de Ruffec,  
1,75; 2,75; 3,75; 5 et 8 fr.  
Crème de foies gras pour Sandwichs  
la boîte 1,10 et 2,25  
Pâtés truffés : Alouettes, Bécasses, Grives, Perdreaux, Lièvre,  
lu terrine, 2,75, 3,75 et 5 fr.  
Câteaux Lorientais, 60, 1,20 et 1,80

**EN VENTE**  
**HISTOIRE de SAUMUR**  
*Pendant la Révolution*  
Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY  
*Chez tous les Libraires.*  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**Magasins de la Glaneuse**  
**GRANDE LIQUIDATION**  
**Pour cause de Changement de Domicile**

Les MAGASINS DE LA GLANEUSE informent leur clientèle que l'**Extention** que prennent leurs affaires ne leur permettant plus de rester dans la rue Saint Jean où ils ne peuvent s'agrandir, ont décidé leur transfert, le **premier février prochain**, rue d'Orléans, n<sup>os</sup> **18 et 20**, dans l'immense local occupé autrefois par MM. MEXME FRÈRES.  
Avant de prendre possession de ce **Hall** splendide unique à Saumur, et afin de n'avoir à leur entrée dans cette **nouvelle installation** de des articles de toute dernière création, LES MAGASINS DE LA GLANEUSE ont décidé, à partir du **Samedi 3 Décembre**, la **liquidation** que presque toutes les Marchandises existant dans les locaux de la rue Saint-Jean.  
**Cette liquidation**, qui ne pourra durer que deux mois à peine, est certainement appelée à un très grand succès: d'abord par le **Stock considérable** des marchandises à écouler et les prix vraiment fabuleux de bon marché auxquels elles seront vendues.  
Les très **Grands rabais** porteront surtout sur les marchandises d'Hiver, c'est-à-dire utiles, telles que :  
**Fourrures, Manchons, Boas, etc. Velours peluchés, Soieries noires et couleurs, Ecossais, Bonneterie.**  
**Jupons, Pèlerines, Foulards, Cravates, Mantilles de Grenade, Taies d'Oreillers, etc., etc. Objets pour Etrennes :**  
**Bambous montés, Ecrans, Tables, Chevalets, Eventails, etc., etc....**  
Des affiches, apposées sur les Marchandises des étalages intérieurs et extérieurs, prouveront que vraiment nous faisons des sacrifices sans précédents pour l'écoulement dans un bref délai de la plus grande partie de notre **Stock.**  
**MAGASINS de la GLANEUSE.**

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 DÉCEMBRE**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	99 85	Banque de France	3925	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	393 50	Compagnie parisienne du Gaz	526 50
3 0/0 amortissable	99 65	Banque d'Escompte	492	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	482 25	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	384
4 1/2 1883	105 20	Comptoir national d'Escompte	522 50	— fonc. 1880 3 0/0 r. à 500	481 50	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	25
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1081	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	434	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	25
Oblig. 1855-60 3 0/0	550	Crédit Industriel et Commercial	555	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	479	— obligations à lots	98
— 1865 4 0/0	539	Crédit Lyonnais	785	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	600
— 1869 3 0/0	424 50	Crédit Mobilier	433 75	Est 3 0/0 anc. r. à 500	459 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	422	Dépôts et Comptes courants	480 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	466	Emprunt russe 1862 5 0/0	97 67
— 1875 4 0/0	537	Société Générale	943	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	470 75	— 1889 4 0/0	98 70
— 1876 4 0/0	536	Est	1534	Nord 3 0/0 r. à 500	474	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série	98 25
— 1886 3 0/0	413	Paris-Lyon-Méditerranée	1300 50	Orléans 3 0/0 r. à 500	471 50	3 <sup>e</sup>	
		Midi		Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	471	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
						Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	478 50